



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°2/2021 du Conseil communautaire Séance du 15 février 2021

Date d'envoi de la convocation = 9 février 2021
Nombre de délégués en exercice : 73
Nombre de délégués présents : 59
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14
Nombre de délégués absents : 0

L'an deux mille vingt et un, le quinze février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Michel CEGIELSKI, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Maria SEUBE, Fred MAHLER, José RIEU, Nicolas SENEGAS, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Didier BONNEAUD, Catherine CHANTRY, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie FORGEROU, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, Marjorie SABATON, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Gérard ESTELLE, Éric AJASSE.

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Michèle FOND-THURIAL, Sandrine ANGLEZAN à Christian BAUME, Pascale BORDES à Corine MARTIN, Anthony CELLIER à Philippe BERTHOMIEU, Alain POMMIER à Didier BONNEAUD, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE à José RIEU, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Benoît TRICHOT à José RIEU, Christine CLERC à Claire LAPEYRONIE, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER à Laurent NADAL, Nathalie LACOUSSE à Sophie GUIGUE, Patricia GARNERO à Christian BAUME.

Absents excusés mais ne prenant pas part au vote : Gilles CANTAL, Gilles GUILLAUD, Pierre JUANCHICH, au titre de la délégation spéciale pour la commune de Saint-Laurent des Arbres.

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Point d'étape sur le projet de territoire.

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien a pris la décision en juillet 2020 de lancer une consultation populaire pour l'écriture de son projet de territoire et de confier l'accompagnement et la méthodologie au cabinet AUXILIA,

Considérant que cette consultation s'est construite sur 3 phases et considérant qu'elle a dû faire face aux aléas de la crise sanitaire,

Vu l'avancement du projet de territoire peut se résumer comme suit :

- Une concertation qui a pu se faire au travers de plusieurs démarches :
 - un questionnaire diffusé à 45.000 exemplaires par la presse locale, le magazine « Direct Agglo » et nos partenaires institutionnels ;
 - des ateliers « ciblés » comme dans les quartiers QPV de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit ou auprès des lycéens ou encore des personnels soignants ou des professionnels de la culture ;
 - des ateliers « pépites » avec des entreprises, des commerçants et artisans ;
 - des rencontres territoriales ;
 - des entretiens individualisés ;
 - des contributions écrites d'associations et de conseils municipaux.
- Un forum des futurs souhaitables réunissant 103 élus communaux et intercommunaux du territoire s'est tenu en visioconférence le vendredi 13 novembre 2020 afin d'arrêter de grandes orientations qui ont fait l'objet en décembre 2020 d'une consultation et d'un travail de réflexion élargie avec toutes celles et tous ceux qui ont participé aux ateliers et/ou ont fait connaître leur volonté de s'impliquer et de participer au travail d'écriture de ce projet ;
- En Novembre 2020, ont débuté en parallèle du travail engagé par le cabinet AUXILIA sur le projet de territoire, les travaux du cabinet Finance Consult sur le diagnostic des finances de l'EPCI et sur les perspectives possibles pour l'écriture du Pacte fiscal et financier et du Schéma de mutualisation 2021-2027 ;
- Le mardi 12 janvier 2021 s'est déroulée la phase 2 par la tenue en simultanée et dans 2 salles différentes du Forum des futurs possibles et du Forum Actions. 9 « ambitions » pour le territoire ont été décortiquées aboutissant à 4 orientations stratégiques, 54 objectifs opérationnels et 160 « chantiers » pour les atteindre ;
- Le jeudi 4 février 2021 a été organisé un séminaire entre le cabinet AUXILIA et les membres du Comité de direction de l'Agglomération pour aborder la faisabilité de l'ensemble de ces objectifs opérationnels et des 160 chantiers ;

- Les 6 et 12 février, le cabinet Finance Consult a animé 2 séminaires des élus pour une présentation de la situation financière de l'Agglomération et des marges de manœuvre qui sont possibles pour déployer et mettre en adéquation le Projet de territoire, le Pacte fiscal et financier et le Schéma de mutualisation pour les années 2021-2027.

Considérant que cette question a été présentée en commission des moyens généraux du 8 février 2021,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- de prendre acte de la présentation de l'avancement de la démarche de construction du projet de territoire et du pacte fiscal et financier pour les années 2021-2027 ;
- de préciser que le Projet de territoire ainsi que le pacte fiscal et financier seront présentés pour validation :
 - o en conférence des maires spéciale le lundi 1^{er} mars 2021 ;
 - o en commissions thématiques début mars et en commission des Moyens Généraux le lundi 8 mars 2021 ;
 - o en conseil communautaire le lundi 15 mars 2021.
- que la première traduction de ces objectifs et du plan d'action sera effective pour le budget primitif 2021 qui sera présenté à l'adoption le lundi 12 avril 2021.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 15 février 2021.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le 22 FEV. 2021



2021/02/15 10:11:11

AR PREFECTURE

030-200034692-20210215-DEL2_2021-DE
Regu le 22/02/2021